

Attestation d'information partagée

Attestation destinée aux patients traités par les spécialités à base de finastéride 1 mg

- Cette attestation permet de s'assurer que les risques et les informations essentielles relatifs à l'utilisation du finastéride 1 mg ont été expliqués au patient et qu'il les a compris.
- Elle doit être complétée, datée et **co-signée** par le médecin prescripteur et le patient (et/ou son représentant légal).
- Le médecin doit en conserver un exemplaire dans le dossier médical du patient et remettre une copie au patient (et/ou son représentant légal). Il est recommandé d'intégrer l'attestation signée dans le Dossier Médical Partagé.
- **Le patient doit la présenter à la pharmacie pour permettre la dispensation** du finastéride 1 mg ;
- **L'attestation est valable 1 an et doit être renouvelée chaque année.**

Rappels sur le traitement par des spécialités à base de finastéride 1 mg

Le finastéride 1 mg est indiqué dans certaines formes peu évoluées de la chute de cheveux (alopécie androgénétique) chez l'homme âgé de 18 à 41 ans. Il stabilise le processus de l'alopecie androgénétique. L'efficacité sur le recul des golfes bitemporaux et sur un stade avancé de la chute des cheveux n'a pas été établie.

- Les effets sur l'alopecie se manifestent en général 3 à 6 mois après le début du traitement et s'estompent souvent 6 mois après l'arrêt du traitement.
- Le finastéride peut provoquer des effets indésirables, notamment des **troubles sexuels et des troubles psychiques** pouvant avoir un retentissement sur la vie sociale et professionnelle, que vous devez connaître avant de commencer le traitement.

Pour connaître la liste des effets indésirables identifiés et validés par les autorités sanitaires à ce jour, consultez la notice du médicament disponible dans sa boîte ou sur le site de la base de données publique des médicaments : <https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>

D'autres effets peuvent survenir et ne pas être mentionnés dans la notice. Dans ce cas, déclarez-les (voir les modalités ci-dessous), ils seront examinés et pourraient à terme être intégrés à la notice.

Pour en savoir plus sur le finastéride 1 mg vous pouvez consulter également le finastéride sur le site de l'ANSM <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/finasteride-1-mg-et-chute-de-cheveux> ou flashez ce QR code.



Si vous ressentez un symptôme inhabituel suite à la prise de ce médicament, parlez-en à un professionnel de santé. Il est important de déclarer les effets indésirables, si un professionnel de santé ne l'a pas déjà fait, car signaler les effets indésirables c'est contribuer à une meilleure connaissance des médicaments.

Pour aider les patients à **déclarer les effets indésirables** du finastéride 1 mg, une vidéo est accessible sur le site de l'ANSM <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/finasteride-1-mg-et-chute-de-cheveux/information-pour-les-patients-traites-par-finasteride-1-mg> ou via ce QR code.



Attestation d'information partagée

Attestation destinée aux patients traités par les spécialités à base de finastéride 1 mg

Attestation signée valable 1 an devant impérativement être présentée à la pharmacie avec l'ordonnance pour toute dispensation du médicament

J'ai discuté des éléments suivants avec mon médecin et j'ai compris les points suivants :

Le finastéride 1 mg est indiqué uniquement chez l'homme de 18 à 41 ans atteint d'un stade peu évolué de la chute des cheveux (alopécie androgénétique).	<input type="checkbox"/>
Mon médecin m'a présenté des solutions alternatives et m'a proposé un temps de réflexion avant de commencer le traitement.	<input type="checkbox"/>
J'ai signalé à mon médecin l'ensemble de mes antécédents médicaux (maladies physiques et psychiques, en particulier troubles anxieux, dépression...) et l'ensemble de mes traitements en cours.	<input type="checkbox"/>
Des troubles sexuels : troubles de l'érection, de l'éjaculation, douleurs testiculaires, diminution de la libido, présence de sang dans le sperme, infertilité masculine, mauvaise qualité du sperme, ont été rapportés chez des patients traités par du finastéride 1 mg. Ces troubles peuvent contribuer à des changements de l'humeur et à des pensées suicidaires.	<input type="checkbox"/>
Des troubles psychiques : anxiété, humeur dépressive, dépression, pensées suicidaires suicides ont été rapportés. Les symptômes de la dépression peuvent comprendre une tristesse constante, un abattement, une perte d'intérêt et de plaisir, une difficulté de concentration et de mémorisation, une réduction de l'énergie, une fatigabilité (anormale voire intense) et des troubles du sommeil.	<input type="checkbox"/>
Le délai d'apparition des effets indésirables lors d'un traitement par finastéride 1 mg est variable (quelques jours à quelques années après le début du traitement,) et leur durée est également variable d'un patient à l'autre. Certains effets peuvent persister de quelques années à une durée indéterminée après l'arrêt du traitement.	<input type="checkbox"/>
Je dois arrêter immédiatement mon traitement et consulter mon médecin en cas de modification de mon humeur (sentiment de tristesse, d'anxiété, de fatigue, de difficulté à se concentrer...). Je dois contacter mon médecin en cas d' apparition de troubles sexuels.	<input type="checkbox"/>
Je dois arrêter de prendre ce médicament et contacter immédiatement les services d'urgence (15 ou 18) en cas d'apparition des symptômes suivants : gonflement des lèvres, du visage, de la langue ou de la gorge, difficulté à avaler ou à respirer (possible réaction allergique grave).	<input type="checkbox"/>
Je dois revenir en consultation au moins tous les 3 à 6 mois, voire avant en cas d'effets indésirables.	<input type="checkbox"/>

Nom du médecin prescripteur :

Nom et prénom du patient :

Date :

Nom et prénom de son représentant légal (si applicable) :

.....

Signature et tampon :

Date :

Signature :